

Bertrand PANCHER

Député de la Meuse

Monsieur Daniel LEROY
Président ADECO 55
24, Grande Rue
55310 TRONVILLE EN BARROIS

Bar-le-Duc, le 22 décembre 2009

Réf. : BP/EV/09/521

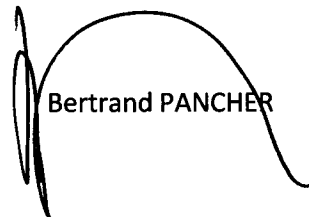
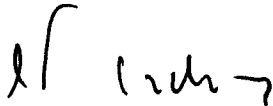
Monsieur le Président,

Je tenais vivement à vous remercier pour la qualité de notre échange le 10 décembre dernier.

Vous m'avez questionné concernant la sécurité des promeneurs en période de chasse et vous m'avez soumis l'idée de généraliser le principe d'un jour fixe sans chasse destiné aux randonneurs. J'interviens auprès des services de Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, afin de leur demander si une réflexion est actuellement engagée sur le plan national ou s'il convient plutôt de privilégier des accords sur le plan départemental.

Vous avez également attiré mon attention sur la réglementation, que vous jugez trop sévère, concernant le purin d'ortie. Comme je vous l'ai indiqué, ce dossier me semble avoir été évoqué dans le cadre de la préparation du texte législatif sur le Grenelle II. Je refais le point immédiatement sur cette affaire et vous communiquerai dès que possible les renseignements à ce sujet.

Je reste bien entendu à votre entière disposition ainsi qu'à celle des membres de votre association et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.



Bertrand PANCHER